

Mémo d'information sur les algues bleu-vert

N° 01 2010/06/17

Région administrative :	15-Laurentides	
Bassin versant :	Rivière du Nord	
Nom du plan d'eau :	Lac Caron	Secteur :
Latitude :	45,8398	Longitude : -74,1443

Destinataires

Municipalité(s)	Nom du destinataire, fonction
Sainte-Anne-des-Lacs	Jean-François René, directeur général info@sadl.qc.ca
	Frédéric Girard, inspecteur municipal env@sadl.qc.ca

Observations générales (2010/06/11)

Fleur d'eau d'algues bleu-vert de catégorie 1 observable sur l'ensemble du lac. Écume d'algues bleu-vert (catégorie 2b) observable aux extrémités est et ouest, ainsi que dans les baies nord et sud. Superficie cumulative totale affectée par l'écume estimée à 265 mètres².

L'eau du lac est prélevée et utilisée pour fins d'arrosage des terrains avoisinants. Usages récréatifs tels pédalo, canot, kayak et baignade.

Carte ci-jointe Aucun prélèvement

Observations aux stations d'échantillonnage et résultats (trousses de dépistage ou analyses de laboratoire)

Station : CAR-A	Type de prélèvement : Tube 0-1m	
Observations visuelles Échantillon d'une colonne d'eau d'une hauteur de 1 mètre prélevé dans une fleur d'eau de catégorie 1 intense, représentative de l'état généralisé du lac.		
Cyanobactéries :	Totales : 20 000 - 50 000 cellules/ml À potentiel toxique : 20 000 - 50 000 cellules/ml	
Cyanotoxines :	Microcystine-LR (toxicité équivalente) : 2,3 µg/l	non détectée <input type="checkbox"/>
	Anatoxine-a : µg/l	non détectée <input checked="" type="checkbox"/>
Station : CAR-B	Type de prélèvement : Échantillon de surface	
Observations visuelles Échantillon prélevé à l'extrémité est du lac dans une écume dense présentant une superficie d'environ 70 mètres ² (soit moins de 1% du lac). Ce secteur présente des résidences riveraines.		
Cyanobactéries :	Totales : > 2 000 000 cellules/ml À potentiel toxique : > 2 000 000 cellules/ml	
Cyanotoxines :	Microcystine-LR (toxicité équivalente) : 640 µg/l	non détectée <input type="checkbox"/>
	Anatoxine-a : µg/l	non détectée <input checked="" type="checkbox"/>
Station : CAR-C	Type de prélèvement : Échantillon de surface	
Observations visuelles Échantillon prélevé dans une écume éparsée d'une superficie d'environ 90 mètres ² , baie nord. Ce secteur présente des résidences riveraines, ainsi que des activités de baignade et de nautisme léger tel le kayak.		
Cyanobactéries :	Totales : 500 000 - 2 000 000 cellules/ml À potentiel toxique : 500 000 - 2 000 000 cellules/ml	
Cyanotoxines :	Microcystine-LR (toxicité équivalente) : 11 µg/l	non détectée <input type="checkbox"/>
	Anatoxine-a : µg/l	non détectée <input checked="" type="checkbox"/>

Interprétation des observations ou des résultats d'analyses

<input type="checkbox"/>	<i>Situation normale</i>
<input type="checkbox"/>	<i>Autre phénomène (autres types d'algues, pollen, etc.)</i> <i>Observations :</i>
<input type="checkbox"/>	<p>Cote A : Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont démontré que la densité de cyanobactéries totales¹ était inférieure à 20 000 cellules/ml. Une densité aussi faible n'est pas considérée comme une fleur d'eau.</p> <p>Cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique.</p> <p>Suivi visuel volontaire effectué par : souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/></p>
<input type="checkbox"/>	<p>Cote B : Les résultats d'analyse ont confirmé la présence de cyanobactéries totales¹ dans les échantillons prélevés dans le plan d'eau à une densité d'au moins 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries. Il est possible qu'un résultat en cyanotoxines dépasse un des seuils pour l'usage le plus sensible (baignade ou eau potable) de votre plan d'eau ou qu'il y ait une présence significative d'écume. Cependant, à la suite d'une évaluation des informations sur la localisation, l'étendue de la fleur d'eau et les usages connus, cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique.</p> <p>Suivi visuel volontaire effectué par : souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/></p>
<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Cote C : Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont confirmé une densité de cyanobactéries totales d'au moins 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries. Au moins un résultat en cyanotoxines dépasse un des seuils visant à protéger l'usage le plus sensible (baignade ou eau potable) dans un secteur important de votre plan d'eau. Il peut également y avoir une présence significative d'écume.</p> <p>Les informations sur la localisation, l'étendue de la fleur d'eau ainsi que les résultats d'analyses ont été transmis à la DSP. À la suite d'une évaluation de l'ensemble de la situation, la DSP informera la municipalité de sa décision et des mesures particulières à prendre, s'il y a lieu.</p> <p>Suivi visuel volontaire effectué par : Riverain et municipalité souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/></p>
Prochaine visite prévue : <input type="checkbox"/> le ou vers le <input type="checkbox"/> Aucune Lorsque la disparition de la fleur d'eau d'algues bleu-vert sera signalée par la vigie.	

Actions à prendre par le destinataire

Assurer si possible une vigie sur ce plan d'eau et effectuer un nouveau signalement au MDDEP si l'étendue ou l'intensité de la fleur d'eau s'accroît de façon importante. Nous informer s'il y a lieu d'un nouveau partenaire pour le suivi visuel.

Les recommandations générales pour protéger la santé en présence d'une fleur d'eau s'appliquent en tout temps. Ces recommandations se trouvent à l'adresse suivante :

http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?algues_bleu-vert

Personnes à aviser sur votre territoire (cote B et C)

- le coordonnateur des mesures d'urgence
- l'opérateur de la station de traitement si le plan d'eau est utilisé comme source d'approvisionnement en eau potable
- les exploitants de plages organisées, localisées sur les rives du plan d'eau.

Informations supplémentaires sur les algues bleu-vert et la protection des plans d'eau

Consulter le Portail national de l'information gouvernementale :

<http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/index.asp>

Direction régionale du MDDEP :

Personne à contacter : Isabelle Dorion

Tél. : 450 433-2220 poste 280

Direction de santé publique (DSP) :

Personne à contacter : Dr Michel Savard ou Bruno Cossette

Tél. : 450 432-8735

¹ **Cyanobactéries totales:** Ensemble des genres dominants de cyanobactéries présents dans l'échantillon. Les cyanobactéries totales regroupent donc les genres susceptibles de produire des toxines et les autres cyanobactéries.